

LES GENS DU VOYAGE EN WALLONIE



Cette brochure se veut une première information sur ce que nous appelons communément les Gens du voyage. Définition globalisante de plusieurs communautés et ethnies dont les identités nous sont difficiles à cerner car sans cesse évolutives et éloignées de notre manière de vivre et de notre organisation basées sur l'habitat fixe.

Cela mérite que nous nous attardions un peu dans la connaissance et la découverte de leurs modes de vie sociale, culturelle et économique articulés autour du nomadisme depuis de nombreuses générations.

Les nomades et ce qui les caractérise aujourd'hui en terme d'habitat, la caravane, nous demandent à nous sédentaires, de tenir compte des différents circuits de déplacement que chaque famille emprunte en fonction de ses ressources économiques et professionnelles, des saisons, de la dispersion géographique de leurs familles, de ses cultes et fêtes religieuses, de ses trajectoires historiques, de ses mémoires des lieux...

La réalisation de cette brochure trouve son origine dans la demande de nombreux responsables communaux qui souhaitaient un outil d'information en vue de faciliter en Région wallonne une communication et une concertation pour une politique d'accueil de ces populations tsiganes et de voyageurs.

Dans le cadre du projet pilote de création d'aires de stationnement en Région wallonne que j'ai initié dès l'année 2000, j'ai été contacté par plusieurs Villes et Communes de Wallonie qui désiraient apporter une solution structurelle et officielle sur leur territoire à

ces populations qui s'y installent périodiquement. J'ai pu constater lors d'un déplacement à Lille, où nous avons visité plusieurs terrains d'accueil pour Nomades et rencontré les responsables de la Communauté urbaine en charge de la politique d'accueil des gens du voyage, que le désir politique d'apporter une réponse légale au stationnement est donc bien présent parmi de nombreux responsables communaux de Wallonie. Je me félicite qu'il existe une volonté d'aboutir. Toutefois, il est apparu que les résistances à la création de cet accueil résidaient principalement dans la communication entre élus ou avec la population. Les Gens du voyage font encore peur et ceux-ci sont parfois comme par le passé, utilisés par des détracteurs pour défendre une idéologie sécuritaire et d'intolérance culturelle.

Cette brochure n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions que chacun se pose, ni de prendre en compte la diversité des familles nomades ou qui aujourd'hui se sédentarisent, mais simplement d'ouvrir à la réflexion sur la diversité culturelle de ces publics et de dépasser un tant soit peu les stéréotypes qui encombrant notre mémoire.

La création d'aires de stationnement ne doit pas s'improviser mais doit tenir compte des circuits de déplacement empruntés par les Tsiganes en ayant à l'esprit que les arrêts répondent à une multitude de besoins concrets et réels de ces communautés.

C'est pourquoi, en soutenant les communes qui s'inscrivent dans cette politique d'accueil j'ai également mis en place dès septembre 2001, un Centre



Lille, novembre 2001. Thierry Detienne visite les terrains d'accueil pour les Gens du Voyage. Photo: Geoffroy Libert.

de médiation en Région wallonne pour les Gens du Voyage. Ma préoccupation pour 2002 sera le développement d'un plan wallon d'aménagement du stationnement en concertation avec les différents acteurs concernés, notamment les Communes et les associations des Gens du Voyage.

Puisse cette brochure contribuer à faire respecter une réalité trop méconnue et favoriser l'indispensable dialogue préalable à la mise en œuvre concrète des solutions choisies par les communautés locales.

Bonne lecture.

Thierry DETIENNE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
de la Région wallonne

Dans plus d'une localité, les Gens du Voyage sont des personnages familiers dont on ne stigmatise même plus la présence. Ailleurs, ils embarrassent et sont perçus comme des intrus, des indésirables qui perturbent l'environnement. D'une manière générale, on ne les connaît pas et les bruits les plus fous courent à leur propos. Leur organisation sociale est ignorée, leurs activités économiques réelles sont dévalorisées. Les sédentaires préfèrent ne retenir d'eux que des images, telles les voitures et caravanes rutilantes ou, dans le domaine des activités économiques, la musique et la mendicité.

I. QUI SONT LES GENS DU VOYAGE ?

Dénominations

Les dénominations auxquelles on se réfère généralement pour désigner les Gens du Voyage sont nombreuses et entretiennent un manque de clarté : bohémiens, romanichels, forains, camps-volants, nomades, baraquis...

Toutes ces dénominations ont un point commun : elles stigmatisent des gens qui bougent, des gens qui vivent à la marge, qui ne sont pas du coin. Bref, des étrangers aux populations installées. C'est d'ailleurs bien ce à quoi renvoie l'étymologie du terme « forain »... ou encore l'image du nomade qui n'a de terre qu'à la semelle de ses souliers. Et pourtant, ces gens forment des communautés présentes en Europe depuis des siècles et dont l'histoire est intimement mêlée à celle des peuples qu'ils fréquentent. Quelques-uns des noms qui leur ont été donnés jalonnent un itinéraire migratoire. On les a dit bohémiens parce que certains de leurs ancêtres sont venus de Bohême, au début du XV^{ème} siècle, munis de lettres de protection qui leur auraient été accordées par l'empereur Sigismond. Ils ont été aussi désignés comme égyptiens (d'où Gitans ou Gypsies) parce que certains parmi eux se prétendaient originaires de « Petite

Egypte » - un territoire fertile dans le Péloponnèse, au sud de la Grèce. Là, ils avaient été pris pour des Atsingani (d'où Tsiganes), du nom donné par les autochtones à une secte d'Asie mineure qui pratiquait les arts divinatoires et la musique. « Romanichel » lui, est un nom qui a pu être tiré, très vraisemblablement, d'une déformation de « romane chave », expression qui désigne les « enfants des Roms », dans la langue tsigane, la romani chib.

Quel que soit le terme retenu, celui-ci désigne toujours les Gens du Voyage comme une globalité. L'art de la nuance s'exerce rarement et le plus souvent pour répondre à des objectifs d'ordre politique. Ainsi, partout où elles sont pratiquées, les distinctions entre les « vrais » nomades et les « autres », les personnes d'« origine » nomade ou sédentaire, entre ceux qui sont ou ne sont plus « Gens du Voyage » servent toujours à justifier les décisions prises ou refusées à leur égard, la reconnaissance des uns, l'exclusion des autres. Aucun de ces termes n'est totalement approprié (pas plus « nomades » que les autres) pour définir la population qu'ils désignent.

C'est qu'il est très difficile de cerner les contours des communautés formées par les Gens du Voyage. Leurs membres sont, tout à la fois, semblables et différents par rapport aux ressortissants des

Etats qui les hébergent. Semblables, car ils ont en majorité la même nationalité qu'eux, des droits et des devoirs équivalents, et parce qu'ils partagent dans la plupart des cas de nombreux traits culturels communs, les mêmes aspirations de paix et de bonheur pour leurs enfants. Différents, parce que leurs familles ont presque toutes une histoire et des ramifications qui les lient autant à l'endroit où ils vivent qu'à des pays voisins, parce qu'une partie d'entre eux ne possèdent qu'un statut d'apatride, de demandeur d'asile ou ne se voient guère reconnaître une nationalité déterminée. Différents encore, parce que leur culture comporte une part d'irréductible qui en fait toujours des « autres » dans les lieux qu'ils fréquentent. Différents enfin parce que les aspirations qu'ils nourrissent pour leurs familles ne les portent pas toujours à participer au bien-être collectif de la même façon que ceux qui ne leur ressemblent pas.

Groupes ethniques

Les termes « tsigane » et « voyageur » servent souvent à désigner les deux grandes composantes ethniques qui constituent l'ensemble plus composite des Gens du Voyage. Mais ils peuvent également être utilisés comme synonymes. Au moyen-âge, les Atsingani formaient une secte religieuse dont les membres, répartis dans les territoires grecs de l'Empire byzantin, pratiquaient la magie, la danse et la divination. Leur nom fut donné à une population originaire de l'Inde du Nord, sans doute parce qu'une partie de celle-ci développait des activités économiques similaires à celles de la secte.

Aujourd'hui, les Tsiganes se subdivisent en plusieurs groupes dont, parmi ceux qui vivent en Belgique ou circulent sur le territoire belge, les Manouches ou Sinti, les Roms ou Roma et les Gitans.

Les Manouches descendent des premiers Tsiganes implantés en Europe occidentale dès le début du XVème siècle ; leur culture est très largement influencée par les pays de langue germanique. Les Roms sont, quant à eux, arrivés en plusieurs vagues migratoires de l'Europe centrale et orientale. Il est d'usage de distinguer ceux dont la présence remonte à la fin du XIXème siècle de ceux qui sont apparus à partir de 1960 et de tous les groupes arrivés plus récemment dans le contexte des guerres en ex-Yougoslavie ou de la chute du Mur de Berlin. Moins représenté chez nous, le troisième groupe, celui des Gitans, est très marqué par la culture ibérique.



LES GENS DU VOYAGE EN WALLONIE

Les Voyageurs (également appelés Yéniches, notamment lorsqu'ils proviennent d'Allemagne rhénane, de Lorraine ou d'Alsace), forment un groupe très composite de familles issues de la société européenne et qui entretiennent parfois de façon très étroite des liens divers avec les Tsiganes. Dans nos régions, comme en France, la proximité entre les uns et les autres peut être telle qu'il est vain de les séparer. Notons d'ailleurs la propension d'un grand nombre de Tsiganes et de Voyageurs à se présenter comme « Gitans », affirmant ainsi, non pas leur parenté avec le groupe qui se prénomme de la sorte, mais pour se distinguer plus radicalement des Gadjé,

les « paysans », tous ceux qui n'appartiennent pas à l'univers des Gens du Voyage.

Langue et identité

La Romani chib, cette langue, dialectisée, parfois réduite à l'état d'un argot ou de quelques mots est la clé de l'origine des Tsiganes. Longtemps liée à des extrapolations fantaisistes, l'origine des Manouches, des Roms et des Gitans a été mise en lumière par les travaux de linguistes, dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Sa parenté avec le sanskrit comme avec plusieurs langues parlées au X^{ème} siècle de notre ère dans le Nord-Ouest de l'Inde permet d'établir que les ancêtres des Tsiganes ont vécu dans cette région du monde, il y a environ mille ans. Malheureusement, il n'existe aucune certitude sur la situation vécue par ces gens à l'époque. D'où venaient-ils ? Des données linguistiques permettent de déceler quelques influences de l'Inde centrale. A quel groupe social appartenaient-ils ? Des auteurs les apparentent à la caste des Rajputs (les guerriers) qui aurait été détruite dans le nord de l'Inde, lors des invasions musulmanes. D'autres les apparentent aux intouchables. Mais les arguments, empreints d'utopie ou de ségrégation ne sont guère décisifs. Des données anthropologiques font penser que les Tsiganes constituent plutôt un groupe humain intermédiaire entre celui des aborigènes pré-dravidiens de l'Inde méridionale et celui des Rajputs aryens du nord de la péninsule. Quel était leur mode de vie ? Il existe aujourd'hui dans le Nord-Ouest de l'Inde de nombreux groupes nomades qui offrent des analogies avec les Tsiganes forgerons, commerçants ou artistes ambulants qui vivent en Europe. Mais le vocabulaire sanskrit contenu dans la langue tsigane, notamment celui qui touche à l'habitat et aux animaux,



renvoie à un univers sédentaire. Le cheval, en tant qu'animal de trait, et la roulotte, moyen de locomotion seront désignés ultérieurement, par des termes empruntés aux langues d'Asie Mineure.

La langue tsigane est donc d'origine indienne. Mais elle a évolué au fil des pérégrinations et s'est enrichie au contact des langues pratiquées dans son environnement. A ce jour, on distingue une dizaine d'ensembles dialectaux auxquels il convient d'ajouter différents argots. Une entreprise de standardisation de la romani chib est en cours à la demande des intellectuels tsiganes, qui veulent disposer d'un moyen propre d'échange sophistiqué et adapté aux exigences de la société contemporaine. L'émergence d'une langue écrite doit aussi beaucoup à la transcription d'une littérature orale très riche et à l'éclosion de revues en langue tsigane.

II. UNE HISTOIRE MOUVEMENTEE

L'histoire des Tsiganes est parsemée de rejet et d'exclusion. C'est l'histoire d'un peuple-résistance qui a su développer, malgré la dispersion, la précarité et les brassages divers, la capacité de s'affirmer et de se perpétuer dans un environnement trop souvent hostile.

Migrations tsiganes

La sortie de l'Inde doit être regardée comme un fait historique majeur, car il a présidé à la formation progressive des Tsiganes, tels que nous les connaissons aujourd'hui. Ce départ fut-il forcé ou précipité ? A-t-il poussé une série de groupes distincts ou un seul groupe sur les routes de l'aventure ? L'histoire se tait sur ce point.

Toutefois, divers documents écrits notamment par des historiens arabes montrent que plusieurs migrations ont eu lieu entre le Vème et le XIIIème siècle du nord de l'Inde vers l'ouest. En tout cas, la mémoire tsigane n'a pas gardé trace du départ et cela permet de penser que celui-ci a pu se passer en douceur. La présence des premiers Tsiganes est clairement attestée à Constantinople en 1150. Leur implantation longue dans l'Empire byzantin va soumettre leur langue à une influence importante du grec. Sans doute sous la poussée des Turcs, un nouveau mouvement est bientôt impulsé. Des Tsiganes sont en Serbie et en Croatie dans le courant du XIVème siècle. D'autres groupes pénètrent en Transylvanie au début du XVème siècle. Des compagnies bohémiennes pénètrent en France en 1419. Un siècle plus tard, il y a des Tsiganes partout en Europe. Rien ne prédispose à priori cette population à la marginalisation. Sans velléité aucune de conquêtes, les Tsiganes se présentent comme artisans, artistes et commerçants. Certains sont également des auxiliaires employés dans les armées turques ou chrétiennes. Néanmoins, leur liberté de mouvement connaît aussi, assez vite, des contraintes : la réduction à l'esclavage dans les principautés roumaines de Moldavie et de Valachie, le rejet des collectivités locales en Europe centrale et occidentale, l'élaboration de politiques assimilationnistes en Espagne d'abord, puis un peu partout dans les grands empires. Petit à petit, la zone de confrontation entre la chrétienté et l'Islam (de l'Adriatique à l'Ukraine) devient une zone à forte concentration tsigane.

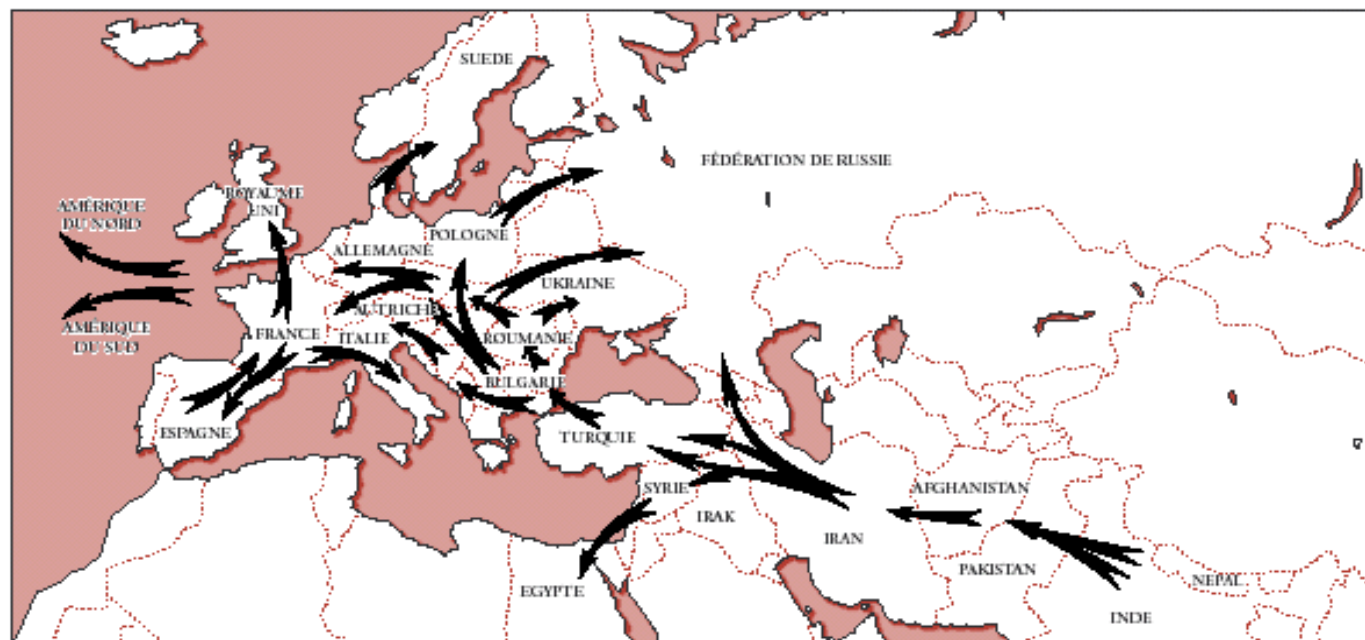
La migration hors de l'Inde vers des territoires de langue grecque, puis la dispersion sur le continent européen (suivie plus tard par une dispersion intercontinentale) et l'accoutumance à des populations très différentes, la résistance aux politiques répressives, tout



cela va contribuer à l'émergence progressive de groupes ethniques particuliers. Tous les Tsiganes, par nécessité, vont être tenus de s'adapter aux sociétés rencontrées. Tous vont ériger des formes diverses d'acculturation en principe dynamique d'existence. Des Tsiganes sont devenus chrétiens (orthodoxes, protestants, catholiques), d'autres ont épousé la loi de l'Islam. Plusieurs sont restés nomades, organisés en fortes communautés mobiles ou en groupuscules toujours prêts à se désagréger ici et à se recomposer là-bas. Des Tsiganes sont devenus agriculteurs, d'autres se sont concentrés dans des quartiers réservés. La langue, les habitudes

vestimentaires ou alimentaires, les valeurs, ont parfois disparu comme traits distinctifs par rapport aux autres groupes ethniques de leur entourage.

Mais le jeu migratoire ne s'est pas terminé avec la première vague issue de la pénétration dans l'Empire byzantin. Une seconde migration importante - parce que planétaire - est celle qui a poussé des Roms sur toutes les routes du monde, dès la suppression de l'esclavage dans les principautés roumaines, au milieu du XIX^{ème} siècle. En 1866, profitant de la guerre entre la Prusse et l'Autriche-



CARTE DES MIGRATIONS TSIKANES

Hongrie, certains parmi ces Roms suivent les armées (ce vieux principe !), pénètrent en Allemagne, puis en Belgique et en France. Leurs habitudes assez différentes de celles des Voyageurs déjà habitués à l'Occident vont être invoquées par les pouvoirs publics pour justifier une lutte contre les vagabonds, les nomades et autres populations mobiles qualifiées de dangereuses. Après la Seconde Guerre Mondiale, au cours de laquelle les Tsiganes connaîtront un génocide analogue à celui des Juifs, une autre migration, peu voyante, va se développer. Profitant de l'assouplissement des frontières de l'Etat yougoslave au début des années soixante, plusieurs dizaines de milliers de Tsiganes originaires de Serbie, de Bosnie ou de Macédoine vont s'installer dans les pays occidentaux comme travailleurs immigrés sédentarisés. Ils seront progressivement suivis, au cours de la décennie suivante, par d'autres Tsiganes yougoslaves beaucoup plus mobiles.

Rien n'indique que les migrations tsiganes soient totalement accomplies. Une nouvelle vague de Tsiganes, originaires de Macédoine, pour la plupart, a atteint l'Allemagne à la fin des années quatre-vingt. Placée sous la bannière des Droits de l'Homme, elle a annoncé la venue des Roms demandeurs d'asile polonais, bulgares et surtout roumains, concomitante à la chute des régimes communistes en Europe centrale et orientale. D'abord perçus comme sous-prolétaires issus d'une classe pauvre, caractérisée par un mode de vie primitif, les Tsiganes ont connu des sorts divers dans les Etats socialistes. Certains ont pu gravir les échelons de la vie sociale, d'autres ont réussi à conserver une liberté de mouvements. Mais le nomadisme aura été combattu un peu partout. Transformés en main d'oeuvre peu qualifiée, la plupart des Tsiganes vont être fixés et occupés à des tâches subalternes, dangereuses ou insalubres,

peu valorisantes. Aujourd'hui, alors même que l'Europe orientale s'engage dans une transition vers le libéralisme, ils sont massivement licenciés et souvent victimes de frustrations xénophobes ou d'un rejet ultranationaliste. Dans ce contexte, l'Ouest peut très bien leur apparaître tel un nouvel Eldorado qui stimule de nouvelles perspectives migratoires.

Six siècles de présence en Belgique

Comme partout ailleurs en Europe, l'histoire des Gens du Voyage qui vivent sur le territoire belge se confond très largement avec celle de leur exclusion et de leur marginalisation. La présence des Tsiganes est attestée pour la première fois dans nos régions, à Anvers en 1419. Un groupe apparaît à Bruxelles le 4 janvier 1420. D'autres Tsiganes stationnent aux abords de Tournai le 30 septembre 1421. Un autre groupe s'arrête à Mons le 8 octobre 1421. Après une période de tolérance à leur égard, les pouvoirs publics relayent les communautés locales dans un rejet commun. En 1510, l'Empereur Maximilien et le Duc Charles ordonnent le départ des « Egyptiens » et de tous ceux qui les suivent, hors du Brabant. Plusieurs ordonnances d'expulsion sont prises dans le Hainaut à partir de 1534 et dans la Principauté de Liège dès 1540. Néanmoins, les Tsiganes vont jouir d'une relative clémence sur les terres du Prince évêque de Liège jusqu'en 1672, année durant laquelle la politique répressive de la principauté se conforme à celle des Etats voisins.

La répression contre les bohémiens s'accroît au début du XVIIIème siècle. Les persécutions massives exercées contre eux aux Pays-Bas provoquent la fuite de plusieurs familles tsiganes

SYNOPSIS HISTORIQUE

X^{ème} siècle : Sortir des Tsiganes hors de l'Inde

XII^{ème}-XIII^{ème} siècles : Arrivée dans l'Empire byzantin

1419 : Présence des premiers Tsiganes, dits « Egyptiens » ou « Bohémiens », dans nos régions

1510 : Première ordonnance d'expulsion des « Egyptiens » du Brabant

1534 : Première ordonnance d'expulsion des « Egyptiens » dans le Hainaut

1540 : Première ordonnance d'expulsion des « Egyptiens » dans la Principauté de Liège

1711 : Premières mesures contre les « Bohémiens » dans la Principauté de Stavelot (dans le contexte d'une accentuation générale de la répression des Tsiganes en Europe occidentale)

XIX^{ème} siècle : Reprise des mouvements migratoires des Tsiganes en Europe (arrivée des Manouches d'Alsace vers 1850 et des Roms de Transylvanie en 1868)

1933 : Les nomades reçoivent une « feuille de route » valable trois mois mais renouvelable

1941 : La « feuille de route » est transformée en « carte de nomade »

1943-1944 : Trois convois « Z » quittent la Caserne Dossin à Malines pour Auschwitz

1960 : Reprise des mouvements migratoires des Tsiganes des Balkans

1975 : Suppression de la « carte de nomade »

1989 : Les premiers Roms demandeurs d'asile arrivent d'Europe centrale et orientale

soit en provenance de l'Europe centrale puis des Balkans. Les Gens du Voyage qui vivent habituellement en Belgique aujourd'hui sont, pour la plupart, issus de familles apparues à cette époque-là.

En 1933, lorsque les registres des étrangers sont installés dans chaque commune, toutes les instructions générales émanant de la police des étrangers stipuleront que le certificat d'inscription au registre doit être refusé aux nomades de nationalité étrangère. Après avoir été fichés par la Sûreté publique, ces nomades recevront une « feuille de route » valable uniquement pour trois mois, mais renouvelable. Le 12 décembre 1941, sous l'occupation nazie, l'administration belge transformera ce document en « carte de nomade ». Les enquêtes menées en 1933, les fiches signalétiques dressées alors et les cartes de nomades délivrées au début des années quarante vont faciliter l'identification et l'arrestation massive des Tsiganes et Voyageurs répertoriés par ces moyens. Entre 1943 et 1944, trois convois « Z » (pour Zigeuner) partiront de la Caserne Dossin à Malines, avec Auschwitz pour destination. Environ cinq cents Tsiganes de Belgique mourront dans les camps de la mort, à la suite de massacres ou de contrôles brutaux.

Ouvertures contemporaines

Après s'être trop longtemps signalés par le rejet, l'assimilation ou, simplement, par l'ignorance des Gens du Voyage, les Etats d'Europe occidentale développent peu à peu une politique d'accueil à leur égard, qui tient compte davantage de leur singularité. Celle-ci porte sur des domaines aussi divers que ceux de l'enseignement, la formation économique, la santé ou l'habitat. Dans ce dernier domaine, la politique hollandaise a démarré au début du XX^{ème}

vers la Lorraine et l'Alsace. Sans doute parce qu'elles sont dès lors plus nombreuses dans les forêts ardennaises et qu'elles inquiètent davantage, la Principauté de Stavelot, clémente jusqu'alors, prend elle aussi des mesures sévères entre 1711 et 1729. Les nomades réapparaissent en nombre dans nos régions durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. L'époque connaît en effet une reprise des mouvements migratoires de Tsiganes, soit au départ de l'Alsace,

siècle avec la création de grands terrains ghettos avant de porter sur la réalisation d'aires à taille plus réduite, mieux adaptées à la vie des familles. Aujourd'hui, une réflexion architecturale audacieuse porte sur l'intégration de l'habitat mobile dans les quartiers urbains. En France, les premières circulaires incitatives remontent à la fin des années soixante. Diverses initiatives ont été développées tant au profit des itinérants que pour ceux qui veulent se stabiliser tout en conservant leur caravane comme habitation. Tout récemment, une loi vient de rendre obligatoire l'élaboration de schémas départementaux d'aménagement d'aires de stationnement ainsi que l'accueil des Tsiganes et Voyageurs dans les communes de plus de cinq mille habitants.

La Belgique a un peu plus longuement traîné que les Etats voisins. Les grandes régions du pays se distinguent actuellement par le type d'accueil organisé. En Flandre, la priorité est accordée à l'installation des Gens du Voyage sédentarisés ou en voie de l'être. En Wallonie, par contre, c'est une politique incitative d'accueil des itinérants qui est peu à peu mise en œuvre.

Il faut remarquer que les politiques élaborées dans les différents Etats européens sont encouragées, voire précédées, par diverses initiatives conduites par les institutions internationales. La préoccupation du Conseil de l'Europe en la matière remonte au début des années soixante. Elle a débouché sur un grand nombre de textes et d'études qui contribuent à la sensibilisation des pouvoirs publics. En 1989, le Conseil des ministres de l'Union européenne a, pour sa part, pris une résolution dans le domaine de la scolarisation des enfants tziganes et voyageurs. Une directive datée de juin 2000, relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre

les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, doit permettre de prévenir toute forme de discrimination qui toucherait notamment les Gens du Voyage.

III. SOCIETE

Une vie familiale et communautaire

Refuge, pôle de référence et maillon essentiel d'un vaste réseau de relations communautaires, la famille, dont les contours ne sont pas formellement arrêtés au seul couple, est, pour la société



LES GENS DU VOYAGE EN WALLONIE

tsigane, l'unité sociale et économique de base. C'est à partir d'elle que chaque Tsigane construit sa représentation de l'univers social auquel il appartient. La cellule familiale s'insère traditionnellement dans des ensembles sociaux plus vastes, tels la kumpania (compagnie) des Roms nomades dont elle tire beaucoup de sa cohésion et qu'elle contribue à dynamiser.

rites varient d'un groupe à l'autre, voire d'une famille à l'autre. Dans certains groupes, l'initiative de mariage revient aux parents - voire au seul père du jeune homme. Chez les Manouches et chez certains Roms, ce sont les jeunes gens qui imposent leur union en pratiquant la fugue. Chez les Gitans, le rite du mouchoir (diklo) destiné à démontrer la virginité de la jeune épouse est jalousement préservé.

Culture

Essentiellement marquée, jusqu'à présent, du sceau de l'oralité, la culture tsigane n'existe que par les individus qui s'y réfèrent et la vivifient. Elle est tout en situation, le fruit d'immersions particulières dans des environnements sociaux étrangers, générée autant par l'affirmation de l'identité collective que par les prestations pour les non-Tsiganes.

L'évaluation de la culture tsigane est trop souvent liée à des considérations d'ordre politique et à la généralisation hâtive d'impressions acquises à la fréquentation de quelques familles. Plusieurs prises de position sont repérables. Evoquant la dispersion et la diversité des populations « dites » tsiganes, et se fermant à toute perspective historique, diverses voix nient en bloc l'existence des Roms, des Manouches, des Gitans, des Voyageurs. Ceux-ci sont alors pris, au mieux, pour le miroir des fantasmes sédentaires, au pire, pour des marginaux disparates. La marge évoque la misère. Troublés par le dénuement des nomades, ou par la précarité de ceux qui échouent en bidonville, certains regards ne voient qu'une culture de résistance à la misère et à la pauvreté. Là où les Tsiganes sont nombreux, là où plusieurs parmi eux s'illustrent dans les chants, la musique, la

Distinction principale:

TSIGANES >< GADGE=Non-Tsigane

Divers groupes ethniques



Sous-groupes

Communauté Familiale étendue

Famille élargie

parent, enfants, grands-parents, fils mariés

Famille élargie

Milieu de vie

Famille restreinte: parent - enfants

Individu